

Premiers Secours en Équipe de Niveau 2

PSE2

Public concerné : Tout public

Prérequis :

- Avoir 16 ans minimum au premier jour de la formation
- Être titulaire du certificat de compétences de secouriste – PSE1 et si nécessaire à jour de sa formation continue

Objectifs de la formation : Avoir la compétence d'équipier secouriste par le biais d'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou de plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours.

Programme de la formation :

- L'équipier secouriste
- L'hygiène et l'asepsie
- Les bilans
- Les atteintes liées aux circonstances
- Les affections spécifiques
- Les affections comportementales
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes

Les points forts de la formation : Devenir équipier secouriste et mettre ses compétences au service des autres !

Résultats attendus de la formation : Tenir le rôle d'un équipier secouriste PSE 2 dans le milieu professionnel ou bénévole

Type de parcours : Collectif

Information sur l'admission :

- Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet www.arssa.fr
- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association.

Modalités d'admission : Être secouriste PSE 1, à jour de sa formation continue

Construction tarifaire : Calcul forfaitaire

Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques

Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 28 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs journées

Rythme de la formation :

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

Modalités d'évaluation : Evaluation continue des compétences théoriques et pratiques

Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes

Délais d'accès à la formation : À la confirmation, par mail, de la conformité des documents, des coordonnées réceptionnés, et du règlement de la formation.

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation de handicap, des dispositions seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

URL de l'action : <https://www.arssa.fr/pse2>

Services annexes :

- Restauration : micro-onde, boulangerie/ snack à proximité
- Transport : Arrêt de bus et parking à proximité

Documents remis en fin de stage en cas de réussite :

- Certificat de compétences d'équipier secouriste – PSE2, transmis par mail.

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation continue PSE2 (FC PSE1/2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Devenir formateur en premiers secours
- Devenir chef d'équipe dans les secours